

ACTION  
PRATICIENS  
HÔPITAL



SNPHAR



SYNGOF



SNPADHUE



fnap



## Communiqué Action Praticiens Hôpital & Jeunes Médecins du 27 octobre 2020

### Le gouvernement pêche sur la PECH

L'arrêté du 14 mars 2017, qui désignait les spécialités en tension et donc éligibles à une prime d'engagement de carrière hospitalière (PECH) était caduc depuis le 14 mars 2020. Si la crise sanitaire peut expliquer le retard à la constitution de la nouvelle liste des spécialités éligibles, la publication en catimini le 23 octobre du nouvel arrêté, identique au précédent, a été fait sans consultation du CSPM - pourtant réuni le 9 octobre 2020 - et sans prendre le temps, comme cela avait été le cas en 2017, d'une concertation avec les organisations syndicales.

L'hôpital se dépeuple de ses personnels, y compris de ses médecins. Le nombre de spécialités en tension a augmenté drastiquement en trois ans. A l'heure de la deuxième vague COVID, et alors que nous sommes dans un besoin chronique de personnels supplémentaires pour gérer cette crise sanitaire qui va durer mais également pour les prises en charge des autres malades, il est urgent de pouvoir recruter de manière pérenne, c'est à dire statutaire, des médecins dans toutes les spécialités en tension.

**APH et JM demandent que la liste des spécialités en tension et les modalités de constitution de cette liste soit revue, conformément aux protocoles d'accord et à ce qui était initialement prévu en CSPM. Cette construction doit se faire dans une véritable concertation avec les organisations syndicales, afin de permettre la prise en charge optimale de l'ensemble de nos concitoyens.**

APH et JM se réservent la possibilité de faire valoir la défense des droits des praticiens hospitaliers devant les tribunaux compétents.

Il en va de la santé du dialogue social entre les praticiens hospitaliers et le gouvernement.

Il en va de la sécurité et de la qualité des soins de nos concitoyens pris en charge à l'hôpital public.

Jean-François Cibien  
Président AH  
Président APH  
06 07 19 79 83

Carole Poupon  
Présidente CPH  
Vice-présidente APH  
06 76 36 56 67

Emanuel Loeb  
Président JM  
06 50 93 64 60